

Groupe Gammon

Relais de mémoire en Vercors

TENIR LE COUP DANS LES CAMPS DE MAQUISARDS VERCORS 1943-1944. MORAL ET VIE QUOTIDIENNE

1- INTRODUCTION. POURQUOI DES CAMPS DANS LE VERCORS.

Depuis juillet 1940, les hommes de Vichy sont au pouvoir.

Pétain, en octobre :

« ... c'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une unité constructive du nouvel ordre européen que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. »

Interdiction des partis politiques autres que ceux à la botte, interdiction des syndicats autres que ceux bénis par Vichy. Interdictions, traque des militants...

Charles Dufour, lui, fait du cumul : militant communiste et secrétaire CGT du bâtiment à Grenoble... une seule possibilité pour lui, se cacher.

Interdiction des manifestations publiques sauf lorsqu'il s'agit d'encenser Vichy ou d'assister aux réunions de masse des matamores fascistes...

Alphonse Riband, lui, a fait une manifestation de trop, il s'est mis en grève le 11 novembre 1942 à la Viscose pour marquer ce jour. Ils n'étaient que sept grévistes, ils ont été repérés... il lui faut disparaître.

Depuis juillet 1940, les hommes de Vichy sont au pouvoir.

Laval, le 22 juin 1942 :

« Je sais que ce n'est pas en vain qu'on fait appel à la raison et à la générosité des ouvriers. C'est vers eux que je me tourne car c'est d'eux que va dépendre désormais le sort de nos prisonniers. »

Pour trois ouvriers qui partiraient volontairement travailler en Allemagne, un prisonnier serait libéré et ça s'appelle la Relève.

Et la propagande pour aller travailler en Allemagne s'intensifie, parfois à grand renfort de mises en scène : discours, cérémonie de croisement de trains d'ouvriers qui partent, de prisonniers qui rentrent.

Les bureaux de placement allemands déjà existants ouvrent des annexes.

Malgré le grand battage et la mise en condition opiniâtre, la Relève est un échec, peu de



Abteilung 1943

travailleurs se laissent prendre.

Alors s'annonce un changement de registre.

Journal Officiel, loi du 4 septembre 1942 :

« Parmi les travailleurs français et les ressortissants français résidant en France et dont l'aptitude physique aura été médicalement constatée, toute personne de sexe masculin, âgée de plus de 18 ans et de moins de 50 ans et toute personne de sexe féminin célibataire, âgée de plus de 21 ans et de moins de 35 ans, peuvent être assujetties à effectuer tous travaux que le gouvernement jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la nation. »

On sort du volontariat, certaines catégories de travailleurs peuvent désormais être réquisitionnées, ce texte amorce ce qui va rapidement suivre.

16 février 1943 : une loi institue le Service du Travail Obligatoire. L'envoi de travailleurs ne se fera plus selon des critères professionnels mais suivant l'âge : les classes 20, 21, 22 doivent partir.

**POUR LES
JEUNES GENS
ENTRE
20 ET 23 ANS**

Paris

Quatrième Année — N° 872

**le service obligatoire
du travail est créé**

*ainsi en a décidé le Conseil des ministres pour répartir équitablement
entre tous les Français
les charges résultant des besoins de notre économie*

des mesures particulières sont prévues pour les agriculteurs

10 mars 1943, à Romans, au pied du Vercors, une manifestation contre les départs fera l'objet de



l'une des photos les plus célèbres de la Résistance française.

Ainsi, des militants, des manifestants, des jeunes qui tombent sous le coup des lois vont avoir besoin de se mettre hors de portée de la police française.

Mais déjà, d'autres, qui simplement ne supportent pas l'éteignoir de Vichy ou l'ingérence étrangère vont eux aussi avoir besoin de refuges.

Les lieux retirés, les montagnes bien sûr et bien sûr le Vercors vont être mis à contribution.

Les pionniers.

Dans les villes, les bourgs, les villages, des gens refusaient les conséquences de juin 1940. Ils avaient commencé, timidement d'abord, par se réunir, se concerter, distribuer des journaux interdits. Puis, dans la perspective d'actions plus radicales, ils s'étaient rapprochés de mouvements de résistance. Ainsi, à Grenoble, un groupe proche du docteur Léon Martin avait adhéré à Franc-Tireur.

Tout naturellement, ces gens étaient entrés en contact avec d'autres dans le Vercors qui, comme eux, n'acceptaient pas et ne demandaient qu'à agir.

Agir, mais comment ?

Les circonstances allaient donner la réponse.

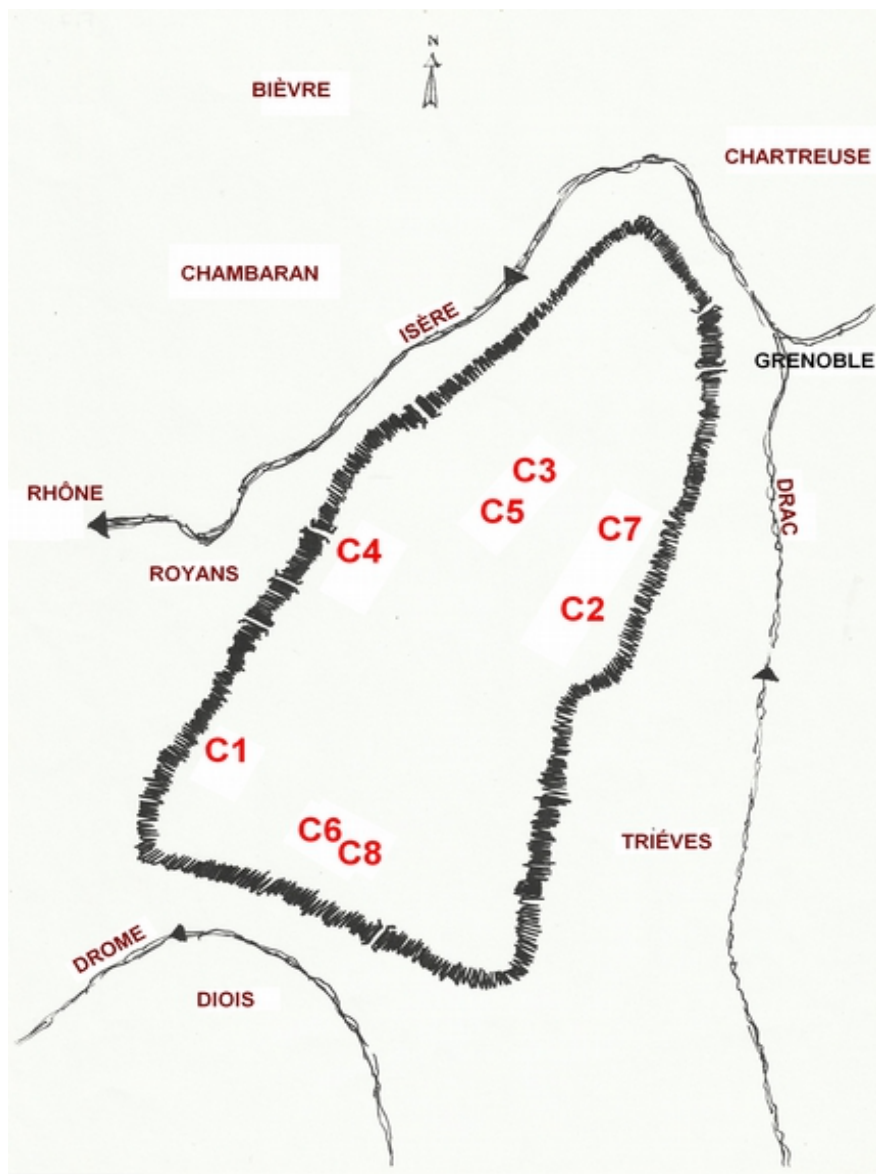
Quand la demande de refuges devient pressante, en toute logique, c'est à ces gens du Vercors qu'on demande de trouver des refuges pour ceux qu'on va appeler des réfractaires. Et Charles Dufour, le militant, va devenir Charlot, bien sûr, et Alphonse Riband, le gréviste, sera Fend-la-Bise car il fait des courses de vélo. Et vont affluer des Pédago, des Crainquebille, des Citroën, des Weygand, des Bobby... des pseudonymes, non plus les sobriquets qui vous suivent depuis l'enfance ou qu'on donne, dans les villages mais des surnoms devenus indispensables pour que les familles n'aient pas à craindre de représailles.

Et petit à petit, au printemps 1943, les camps vont fleurir dans le Vercors.

Premières implantations.



La ferme d'Ambel de nos jours



On leur donne des numéros...

C1 à Ambel aux confins du Vercors, au-dessus du Val de Quint...

C2 au puits des Ravières pas loin de Corrençon en direction de Carette...

C3 ferme du Cru puis maison forestière des Feuilles, dans les forêts de Méaudre...

C4 à la Grande Cournouse, secteur de Saint-Martin...

C5 au Gros Martel...

C6 à Laragnole, montagne de Musan puis Vauneyre-col de La Chau...

C7 au Peuil de Claix puis ferme des Allières à Villard...

C8 dans la plaine au sud de Vassieux...

Un projet d'action armée.

Parallèlement à cette discrète agitation, mûrissait tout aussi discrètement une idée.

Pierre Dalloz, ingénieur des sites, montagnard, ami de l'écrivain Jean Prévost avait eu une intuition en regardant le Vercors depuis sa propriété de Sassenage :

« Il y a là une sorte d'île en terre ferme, deux cantons de prairie protégés de tous côtés par une muraille de Chine. Les entrées en sont nombreuses, toutes taillées en plein roc. On pourrait les barrer, agir par surprise, lâcher sur le plateau des bataillons de parachutistes. Puis le Vercors éclaterait sur les arrières de l'ennemi. »

Plus tard, piqué au vif par l'entrée en zone non occupée des troupes italiennes et allemandes, il avait rédigé une note d'utilisation militaire du Vercors.

Transmise à Londres, cette note avait été prise en considération.

Un comité de combat.

Un petit groupe s'était formé autour de Pierre Dalloz et du projet.

Ce groupe et ceux du mouvement Franc-Tireur qui organisaient les camps étaient entrés en contact.

Début avril 1943, ces gens avaient guidé en Vercors le général Charles Delestraint lui-même, chef de l'Armée Secrète, pour qu'il se rende compte.

Des messages étaient arrivés, des promesses d'armes avaient été faites, l'idée de Dalloz était devenue le projet Montagnards.

Un comité de combat s'était mis au travail : organiser les camps de réfractaires, rechercher des terrains de réception pour les parachutages, établir des plans de feu.

Le Vercors, en route vers son destin, avait remis l'espoir à l'ordre du jour.



*Aboutissement du projet Montagnards:
coupure des communications/AERI*



Pierre Dalloz